

Habitats concernés

Enjeux

- Offrir les conditions écologiques favorables au maintien d'espèces telles que la Rosalie des Alpes
- Compléter le rôle écologique et fonctionnel joué par les haies
- Diversifier les écosystèmes disponibles pour la faune et la flore à l'échelle de la vallée
- Encourager l'entretien et la création de chênes têtards pour préparer la génération suivante

Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes



Je m'engage à :

1. Réaliser les émondages tous les 10 ans environ, et jamais après 15 ans

- ? L'émondage des branches devenues trop grosses risque d'entraîner la mort de l'arbre.
 contrôle sur place de la périodicité des émondages

2. Réaliser l'émondage en hiver (octobre à février)



Lucane cerf-volant

- ? Moindre perturbation pour l'arbre (car la sève est descendue) et les espèces qui l'habitent. Favorise la repousse printanière des bourgeons qui formeront les futures branches.
 contrôle du respect de la période d'intervention



Barbastelle

3. Couper proprement les branches au ras de la tête, sans laisser de chicots ni enlever des morceaux de la tête

- ? Ne pas laisser de chicots, ni enlever des morceaux de têtes permet de donner à l'arbre un développement harmonieux, d'éviter les maladies et le pourrissement...
 Contrôle sur place d'une coupe propre

4. Conserver les vieux têtards sénescents (creux...) jusqu'à leur mort naturelle complète sauf si risque de sécurité.

- ? Ces arbres sont l'habitat de reproduction de nombreuses espèces forestières : Rosalie, Chouettes, chauves-souris arboricoles...
 Contrôle sur place du maintien des vieux têtards sénescents creux





En créant des frênes têtards, je m'engage aussi à :

1. Choisir des frênes têtards vigoureux de 8 à 15 cm de diamètre

Si les arbres choisis sont assez forts, la reprise en sera facilitée.

contrôle de l'absence de transformation d'arbres à diamètre inférieur à 8 à 15cm

2. Réaliser la première taille de conversion en hiver

Couper l'arbre à la hauteur d'étêtage (1 à 2m), nettement et légèrement en biseau.

? La taille hivernale (sève descendue) préserve la santé de l'arbre et favorise sa reprise au printemps suivant.

contrôle sur place de la coupe et de la période d'étêtage

3. Réaliser le premier émondage lorsque le jeune têtard a 5 ans

? C'est ce premier émondage, 5 ans après la première taille, qui permet de commencer à former la « tête » de l'arbre : les branches qui se sont développées en 5 ans au niveau de la coupe du premier étêtage, sont coupées ras, en biseau.

contrôle sur place de la date du premier émondage



Je suis les recommandations suivantes:

1. Privilégier les têtards en bord de cours d'eau

Le traitement en têtard favorise le développement d'un système racinaire étalé et dense, propice au maintien des berges.

2. Créer de nouveaux têtards au fur et à mesure du vieillissement des anciens

Permet d'anticiper le renouvellement des têtards pour les générations futures.

3. Eliminer les rejets trop bas sur le tronc par rapport à la future tête, au printemps suivant le 1^{er} émondage

Ces branches, trop basses par rapport à la tête, captent la sève nourricière et empêchent le bon développement des branches de la tête.

Espèces menacées
prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes

